

AVIS DE MISE EN CONCURRENCE

Appel à candidatures

Extension et modification d'un dispositif de vidéoprotection

1) Identification de l'organisme qui passe le marché :

VILLE DE NANGIS
Hôtel de Ville
CS 50404
77370 NANGIS
Tél : 01 64 60 52 00

2) Procédure de passation :

La procédure de passation utilisée est une procédure adaptée ouverte. Elle est soumise aux dispositions de l'article 27 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatifs aux marchés publics.

3) Objet du marché :

La consultation concerne l'extension et la modification du dispositif de vidéoprotection urbaine de la ville de NANGIS.

4) Lieu de réalisation de la prestation :

Sur le territoire de la Commune de NANGIS (77 Seine et Marne).

5) Allotissement :

Marché en un seul lot : les candidats devront soumissionner selon les conditions fixées par le cahier des charges

6) Candidat :

Tout prestataire pouvant répondre aux exigences du cahier des charges disponible en Mairie, à l'adresse précisée ci-dessous

7) Durée prévisionnelle du marché et période d'intervention :

Le délai de validité des offres est fixé à 3 mois à compter de la date limite de réception des offres

8) Renseignements :

Renseignement(s) administratif(s) et renseignement(s) technique(s) :

Direction du Service Informatique.
Après de : Monsieur Pascal LEGRAND
Téléphone : 01.64.60.52.38
service.informatique@mairie-nangis.fr

9) Renseignements sur les candidats :

Conformément aux articles 45 à 50 de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics et à l'article 51 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics, ils devront permettre d'évaluer les capacités professionnelles, techniques et financières du candidat.

10) Critères d'attribution du marché :

Les critères par ordre d'importance sont les suivants :

- critère technique : 60 %
- critère des prestations : 40 %

11) Modalités de financement :

Financement sur le budget de la Ville de NANGIS dont 80% de dotation de l'état.
Règlement par mandat administratif suivant les règles de comptabilité publique.
Délai global de paiement : 30 jours après réception de la facture
Intérêts moratoires : taux d'intérêt légal en vigueur

12) Lieu où l'on peut retirer le dossier de consultation :

Mairie de NANGIS – Direction du Service Informatique
Hôtel de Ville – CS 50404
77370 NANGIS
Téléphone : 01 64 60 52 38
Ou par mail en adressant une demande à l'adresse suivante :
service.informatique@mairie-nangis.fr
plateforme suivante :
www://achatpublic.com

13) Visite des sites concernés par la prestation :

Une visite **OBLIGATOIRE** aura lieu le :

30 Mars 2017 de 09h30 à 12h30 ou de 13h30 à 16h30

14) Date limite de réception des candidatures et offres :

Les candidatures et offres accompagnées des justifications et références professionnelles seront à remettre en Mairie à l'adresse précisée ci-dessous pour

Le 14 AVRIL 2017 à 12 HEURES en mairie de 77370 Nangis

15) Lieu de remise des offres :

**Ville de Nangis
Direction Générale des Services
rue du Maréchal de Lattre de Tassigny
77370 NANGIS
Tél. 01-64-60-52-00 / Fax : 01-64-60-52-08**

***Les horaires d'ouverture des bureaux sont les suivants :
9 H 00 à 12 H 00 et 13 H 30 à 17 H 30 du lundi au vendredi.***

LES OFFRES SERONT REMISES SOUS PLI CACHETE AVEC LES MENTIONS :

Offre pour : Procédure adaptée

Travaux relatifs à l'extension et à la modification d'un dispositif de vidéoprotection

NE PAS OUVRIR AVANT LA SEANCE

Cachet de la société

16) Date d'envoi à la publication :

Le 16 mars 2017

17) Date de publication :

Le 16 mars 2017